

# Guide pour la présentation

Annexe A2

Exigences et directives édictées à l'adresse des candidates et des candidats ; indicateurs et critères pour la pondération de l'examen oral : présentation (guide pour la présentation)

Version définitive approuvée lors de la séance de la CAQ du 24 septembre 2014

Modifications : 17 mars 2016 (décision commission AQ)

## Table des matières

1.	Introduction.....	2
2.	Examen final de « Spécialiste en gestion de PME », épreuve : présentation.....	2
2.1.	Examen axé sur les performances.....	2
2.2.	Exigences formelles afférentes à la présentation.....	2
2.3.	Exigences de contenu afférentes à la présentation.....	2
2.4.	Déroulement de l'examen oral (présentation et entretien).....	3
3.	Evaluation et pondération de la présentation.....	4
3.1.	Evaluation.....	4
3.2.	Pondération.....	5

## 1. Introduction

La présente annexe A2 *Exigences et directives édictées à l'adresse des candidates et des candidats ; indicateurs et critères pour la pondération de l'examen oral : présentation (guide pour la présentation)* fait partie intégrante des *Directives relatives au règlement d'examen « Spécialiste en gestion de PME »*.

Ce document informe les candidates et les candidats à propos des exigences édictées à leur adresse et présente les directives formelles et de contenu liées à l'examen oral « présentation ». En même temps, ce guide répond de façon transparente à la question de savoir à l'aide de quels indicateurs et critères la présentation est évaluée et pondérée.

## 2. Examen final de « Spécialiste en gestion de PME », épreuve : présentation

### 2.1. Examen axé sur les performances

Par l'examen final axé sur les performances, les candidates et les candidats montrent qu'elles et ils ont assimilé les compétences décrites dans les six modules et qu'elles et ils les appliquent et mettent en œuvre de façon concrète dans leur propre pratique professionnelle. Elles et ils sont également en mesure de transposer ces compétences dans d'autres situations et entreprises.

Sur la base des situations axées sur les performances et des solutions présentées, les candidates et les candidats attestent qu'elles et ils disposent non seulement des compétences spécifiques aux différents modules et qu'elles et ils sont en mesure de les appliquer dans leur activité professionnelle, mais aussi qu'elles et ils ont développé dans leur entreprise des compétences de mise en œuvre propres à leur activité et dépassant le cadre des modules. Les candidates et les candidats utilisent des compétences de tous les modules pour la tâche de mise en lien.

### 2.2. Exigences formelles afférentes à la présentation

Durée	20 minutes
Infrastructure/ moyens auxiliaires	Avec la convocation à l'examen, les candidates et les candidats reçoivent l'information précisant quelle infrastructure/quels moyens auxiliaires sont à disposition dans la salle d'examen. Les candidates et les candidats peuvent partir du principe que cette infrastructure/ces moyens auxiliaires sont en état de fonctionner. Si la candidate/le candidat a besoin d'une autre infrastructure/d'autres moyens auxiliaires ou d'une infrastructure supplémentaire/de moyens auxiliaires supplémentaires, c'est elle/lui qui doit veiller à ce que celle-ci soit/ceux-ci soient en état de fonctionner pendant sa présentation.

### 2.3 Exigences de contenu afférentes à la présentation

Les candidates et les candidats présentent les contenus élaborés dans le dossier de performance et présentent de nouveaux aspects qui n'ont pas encore été traités – ou pas été traités de façon approfondie – dans le dossier. Les candidates et les candidats présentent les arguments ayant motivé les décisions/mesures prises et les analysent. Les candidates et les candidats structurent leur présentation de façon logique et choisissent un type de présentation adapté aux contenus et à la culture de leur entreprise.

## 2.4 Déroulement de l'examen oral (présentation et entretien)

Quoi ?	Qui ?	Remarques
<b>Accueil et informations</b> sur le déroulement de l'examen oral (2 parties : présentation et entretien)	Expertes et experts aux examens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier l'identité</li> <li>• Poser la question relative à la santé (inscrire au procès-verbal les ennuis de santé mineurs ; en cas de force majeure, l'examen doit être reporté =&gt; certificat médical requis)</li> <li>• Présenter le déroulement</li> <li>• Montrer l'infrastructure</li> <li>• Montrer le lieu de préparation et le lieu de présentation</li> <li>• Mettre à disposition bloc-notes et crayons/stylos</li> <li>• Clarifier la répartition des places</li> </ul>
Installation du dispositif prévu pour la présentation	Candidate/candidat	
Présentation	Candidate/candidat 2 expertes/experts aux examens	
Pause		La candidate/le candidat range le lieu de présentation, se prépare à l'entretien qui suit
Entretien	Candidate/candidat 2 expertes/experts aux examens	

### 3. Evaluation et pondération de la présentation

#### 3.1. Evaluation

Critères	Indicateurs	Remarques	Points possibles
Les contenus présentés constituent un bon résumé du travail.	Les contenus présentés ainsi que le type et le mode de présentation montrent que c'est bien la rédactrice/le rédacteur du dossier de performance qui fait un exposé. Une congruence (concordance) certaine est perceptible.		2
Les <b>contenus présentés</b> témoignent d'une plus ou moins grande <b>expérience professionnelle</b> (maîtrise du vocabulaire et compréhension des sources servant de références).	Aspects techniques (la candidate/le candidat sait ce qu'il convient de faire) ; aspects méthodologiques (la candidate/le candidat sait comment il convient de faire) ; aspects de la compétence liée à la personnalité (la candidate/le candidat sait comment il/elle doit se comporter). La langue choisie et le vocabulaire spécialisé mettent ces aspects en évidence. Références au dossier identifiables, observables.		3
Les contenus présentés livrent de nouveaux aspects en lien avec le travail.	Apporte de nouveaux aspects ou des aspects de façon approfondie. Le lien avec les contenus du dossier de performance est perceptible.		2
La structure est logique ; elle permet d'identifier et de suivre un fil rouge.	Structure : l'introduction, la partie principale, la conclusion ainsi que le développement logique du contenu sont aisément identifiables.		1
Le choix du type de présentation est en phase avec l'environnement spécifique de l'entreprise.	Le type de présentation et la technique de présentation sont adaptés, authentiques.		1
Le cadre temporel est respecté.	Selon mesure du temps	+/- 3 minutes sont tolérées ; à partir de 23 minutes, interrompre la candidate/le candidat et lui demander de conclure.	1
<b>Total</b>			<b>10</b>

### 3.2. Pondération

On peut aussi donner la moitié du nombre maximal de points.

<b>Critères avec le nombre maximal de points</b>	<b>pas remplis</b>	<b>partiellement remplis</b>	<b>remplis</b>
1	0	0,5	1
2	0	1	2
3	0	1,5	3

**Nombre maximal de points pour la présentation**

**10 points**

**Réussi : entre 6 et 10 points**

**Pas réussi : entre 0 et 5,5 points**

L'examen professionnel est considéré comme réussi lorsque chaque épreuve a été passée avec 60 % du nombre maximal de points.